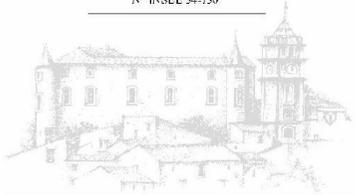


**PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU**

-  Limite de zone du règlement graphique projeté
-  Périmètre concerné par une orientation d'aménagement et de programmation
-  Emplacement réservé (ER)
-  Espace boisé classé (EBC)
-  Structures végétales à maintenir et à renforcer en application des art. L.151-19 et L.151-23 du Code de l'urbanisme. Pour autant les obligations légales de débroussaillage y restent applicables et encadrées

Département de l'HERAULT  
Commune de LAURENS

N° INSUE 34-130



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
*Modifié après enquête publique*

PIECE N°3-1 - PLAN DU ZONAGE, ROUTES ET RESERVATIONS

Echelle 1/10000

Date de prescription : 6 juillet 2001

1er arrêt du PLU par DCM du : 24 mars 2006

2d arrêt du PLU par DCM du : 25 août 2006

Approuvé par DCM du :

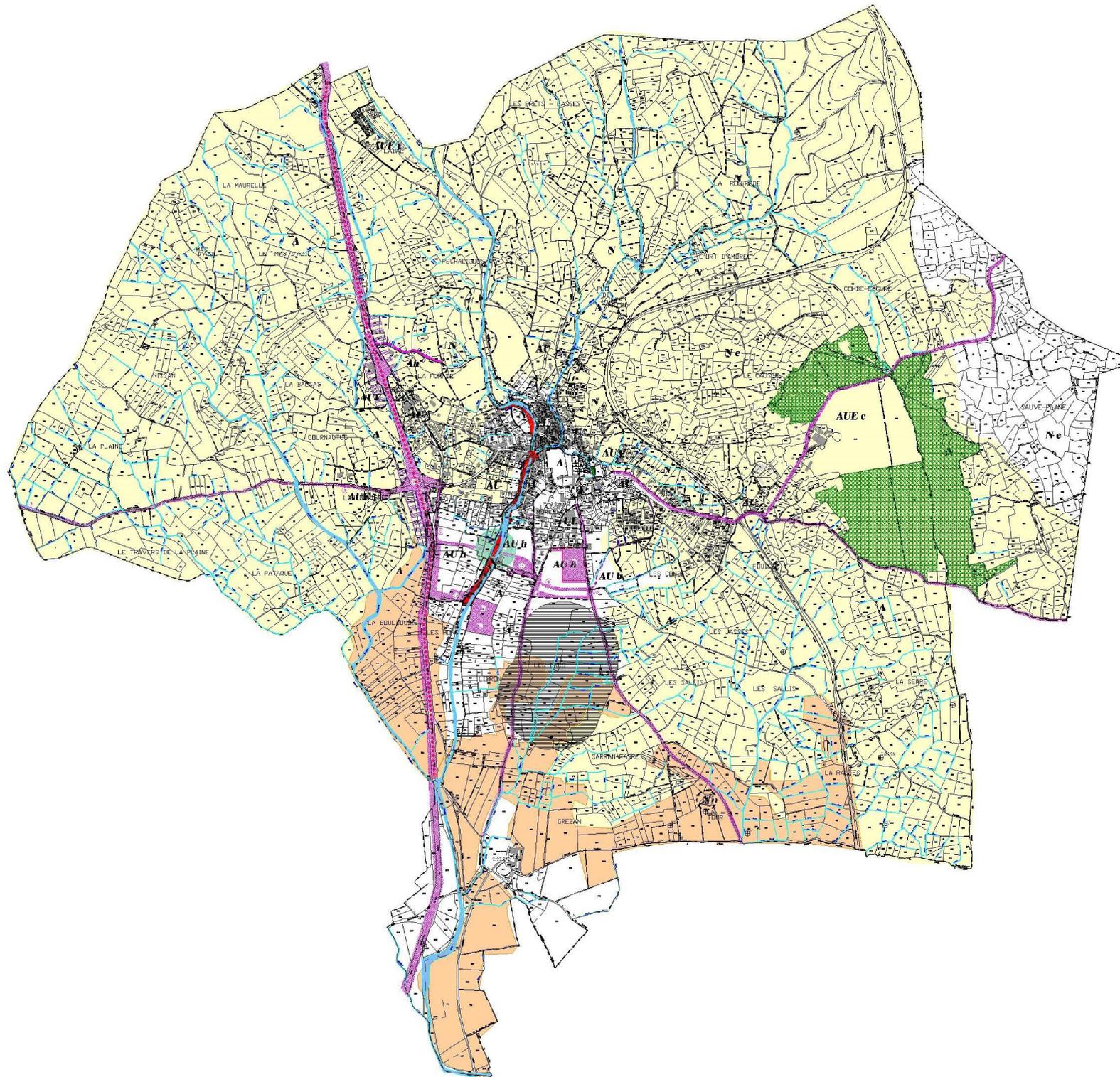
**SYNERGEO**

Z.A.E. La Baume  
34 290 SERVIAN  
Tél. : 04.67.39.91.40  
Fax : 04.67.39.91.41  
Email : [bureau@bet-bet.fr](mailto:bureau@bet-bet.fr)



Prescriptions édictées par le P.L.U. :

-  Zone
-  Emplacement réservé
-  Espace boisé classé
-  Intention de voirie
-  Section de route où la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
-  Amendement Dupont (application de l'art. L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme)
-  Site archéologique
-  Périmètre de protection autour de la station d'épuration
-  Epuration distillerie
-  Zone inondable de crue centennale
-  A.O.C "Côteau du Languedoc"
-  A.O.C "Côteau du Languedoc" + A.O.C "Faugères"





REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
Modifié après enquête publique

PIECE N°3/2 - PLAN DU ZONAGE, ROUTES ET RESERVATIONS  
-secteur du village-

Echelle 1/2500

Date de prescription: 6 juillet 2001  
1er arrêté du PLU par DCM du: 26 mars 2006  
24 arrêté du PLU par DCM du: 23 août 2009  
Approuvé par DCM du:



Prescriptions édictées par le P.L.U. :

- Zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Intention de voirie
- Section de route où la création/réfection de nouveaux particuliers est interdite
- Amendement Dupont (application de l'art. L. 111-1-4 du Code de l'Urbanisme)
- Site archéologique
- Périmètre de protection autour de la station d'épuration
- Epuration établie
- Zone inondable de crue centennale
- A.O.C "Côteau du Languedoc"
- A.O.C "Côteau du Languedoc" + A.O.C "Faugères"

